

Les retraites : résumé express

Les retraites en France, c'est 2 dispositifs :

- 1) la **pension de base** des fonctionnaires, des salarié·es à statut (SNCF, EDF-GDF, RATP, etc.) et des retraité·es du régime général.
- 2) les **complémentaires** : Agirc-Arrco pour les salarié·es du privé, Ircantec pour les contractuel·les de la fonction publique, Ircec pour les artistes-auteur·es, etc.

En gros, le 1) vient de l'auto-organisation populaire et le 2) vient du patronat et de ses sidekicks (FO en 1947, la CFDT today).

Avec le dispositif 1, la pension est la **poursuite du meilleur salaire** (calculé sur les 6 derniers mois dans le public et initialement sur les 10 meilleures années dans le privé) ⇒ tu pars en retraite, tu gardes ton salaire. Il passe de ton poste à ta personne #FriotVie 🙌

Avec le dispositif 2, la pension est la **contrepartie de tes cotisations passées**. Tu collectes des points dans un compte individuel et tu obtiens une retraite qui se prétend le reflet de ton comportement sur le marché du travail ⇒ si tu as connu des périodes de chômage, de baisse de revenus, de parentalité, etc., tu vas trinquer espèce de feignant·e !!

La retraite comme droit au salaire (1) est faiblement contributive. Il y a hélas un nombre d'annuités insensé à valider mais son principe directeur est assez égalitaire et carrément subversif. Il faudrait aller plus loin !

La retraite comme contrepartie des cotisations passées (2) est très **contributive** et pénalise les femmes, les malades, les chômeur·ses, les artistes, etc. C'est un usage capitaliste de la répartition qui maintient les pensions dans le carcan de l'emploi.

En 2019, Macron voulait faire basculer tout le système dans un fonctionnement par points. Mais on lui a rafalé sa Ford Escort et il y a eu le Covid, du coup cette année il est un peu moins arrogant.

Cette fois, il est prêt à se contenter d'une réforme qui ne supprimera pas le **droit au salaire** des retraité·es mais qui le rendra nettement plus contributif. D'abord en exigeant plus d'annuités (allongement de la durée de cotisation), ensuite en repoussant de deux ans l'âge légal de départ à la retraite... et en supprimant les régimes spéciaux, qui sont les plus avancés sur le plan de la retraite comme poursuite du salaire.

Objectifs ?

- avancer plus doucement vers la forme full contributive envisagée en 2019.
- augmenter le contingent des travailleur·ses fragilisé·es pour alimenter le marché du travail en main d'œuvre corvéable.
- être un capitaliste de légende.

Face à Macron, que viser ?

- 👉 la suppression des complémentaires et le déplafonnement du régime général.
- 👉 l'alignement du privé sur le public (la moyenne des 6 meilleurs mois comme salaire de référence).
- 👉 l'abolition de toute exigence de durée de cotisation minimale.
- 👉 le salaire attaché à la personne pour tout le monde à 55 ans max (à Réseau Salariat, on propose même 50 ans).
- 👉 et bien sûr, pas une pension en dessous de 1 700 euros net.

